

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
				1 	2	3
4	5 <i>Séance du Conseil</i>	6 	7 	8 	9	10
11 	12 <i>Bureau municipal fermé</i>	13 	14 <i>Réunion annuelle</i>	15 	16	17 <i>Tournoi</i>
18	19	20 	21 	22 	23	24 <i>Rallye automobile</i>
25	26	27	28 	29 	30	31
1 Novembre	2 <i>Séance du Conseil</i>	3 	4 	5 	6	7

La date de tombée pour annoncer dans le Bulletin municipal est le **Vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est distribué le **vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : salette@muni-ndsalette.qc.ca

HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi de 10 h à 12 h
Lundi au jeudi de 13 h à 16 h
Courriel : salette@muni-ndsalette.qc.ca

45, rue des Saules, case postale 59
Notre-Dame-de-la-Salette QC J0X 2L0
Site web : www.muni-ndsalette.qc.ca

Téléphone : 819-766-2533
Télécopieur : 819-766-2983

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE en période scolaire :

Mercredi de 18 h à 20 h - Jeudi de 18 h à 20 h
Samedi de 10 h à 13 h

Téléphone : 819-766-2872
Courriel : adnsa@crsbpo.qc.ca



DÉCHETS ET RECYCLAGE

CUEILLETTE DES DÉCHETS À TOUTES LES SEMAINES
(pour la saison estivale).



- ❖ Depuis le **14 avril**, et ce jusqu'au 20 octobre prochain, les déchets seront ramassés **toutes LES SEMAINES**, le **MARDI**.
- ❖ La cueillette du **recyclage** demeure inchangée, soit le **JEUDI** aux **DEUX SEMAINES**. Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.

« RESSOURCES POUR NOS AÎNÉS »

Tel-Aide Outaouais	-	1-800-567-9699	SOS Violence conjugale	-	1-800-363-9010
Info abus aux aînés	-	1-800-489-9010	Prévention du suicide	-	1-866-277-2553
Entraide Deuil Outaouais	-	1-866-770-4814	Police	-	911
Transport collectif	-	1-866-310-1114	Info CLSC	-	811
Régie des rentes	-	1-800-463-5185	Info social et communautaire	-	211

Mot du maire

L'automne, le temps de la chasse, les pommes et les couleurs de nos forêts sont tous des signes qu'il faut se préparer pour l'hiver. N'oublions pas de ramoner nos cheminées et que les vidanges ne passent qu'aux deux semaines. Avec l'ouverture de la 309 aux VTTs, il faut redoubler de prudence entre la rue des Saules et le chemin Thomas Nord. Pour célébrer l'arrivée des VTTs sur la 309, le Club Quad de l'Outaouais a organisé un rallye le 17 octobre qui partira de l'Ange-Gardien et se terminera dans notre parc des Éboulis. De notre côté, à la municipalité, nous sommes à préparer le budget 2016 et à finir de réparer nos chemins avant la neige. Bon automne tout le monde.







Fall, hunting season, apples season and the colors of our forests, are all signs that we must prepare for winter. Let's not forget to sweep our chimneys and that garbage pickup is every two weeks. With the opening of the 309 to ATVs, we must be extra careful between rue des Saules and Thomas Road North. To celebrate the arrival of ATVs on the 309, the Club Quad de l'Outaouais is organizing a rally on October 17 that will leave l'Ange-Gardien and end in our Parc des Éboulis. On the other hand, we, at the municipality, are busy preparing the budget for 2016 and repairing our roads before snowfall. Good autumn everyone.

INFORMATIONS MUNICIPALES




EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Appel d'offres par invitation	Adjudication d'un contrat – Cueillette et transports des matières recyclables et domestiques Le conseil accepte la soumission de Transport R.L.S. pour la cueillette et le transport des matières recyclables et déchets domestiques pour les années 2016-2017 et 2018.
--------------------------------------	---

MENTIONS SPÉCIALES

	En célébration de la Fête de l'Action de grâce, LE BUREAU MUNICIPAL sera FERMÉ le lundi 12 octobre 2015
	Horaires bibliothèque en période scolaire La bibliothèque est ouverte au public selon l'horaire suivant à partir de septembre: mercredi de 18 h à 20 h, jeudi de 18 h à 20 h, samedi de 10 h à 13 h
	Médaille pour chiens – Une obligation Depuis le 1^{er} mai 2015, vous pouvez vous procurer votre licence de chien, au bureau de la Municipalité, au coût de 20\$. Nul ne peut posséder ou garder un chien à l'intérieur des limites de la Municipalité sans s'être procuré une licence auprès du préposé aux licences pour chiens ou au bureau municipal.
	Ouverture du poste de cueillette des huiles, peintures et fluo-compact et appareils électroniques. L'ouverture du poste de cueillette des huiles, des peintures et de lumières fluo-compact et des appareils électroniques se fera tous les derniers mercredis de chaque mois, jusqu'au 28 octobre 2015, de 18 h à 19 h 30 . Le poste de cueillette est situé au : garage municipal, 13, rue Rollin.
	ATTENTION! BACS DE DÉCHETS OBLIGATOIRE À compter du 1 ^{er} septembre 2015, les bacs roulants sont obligatoires pour la collecte des déchets domestiques sur le territoire de la municipalité. <ul style="list-style-type: none"> Tous les propriétaires des immeubles visés sont responsables d'acheter leur bac roulant de 240 ou 360 litres et doivent nécessairement avoir la prise européenne, puisque c'est ce modèle qui est utilisé pour les camions à ordures. La couleur des bacs roulants autorisés est le vert, gris ou noir.
	CUEILLETTE des DÉCHETS AUX DEUX SEMAINES pour la saison hivernale. <ul style="list-style-type: none"> À partir du 3 novembre prochain, et ce, jusqu'en avril prochain, les déchets seront ramassés aux DEUX SEMAINES le MARDI. La cueillette du recyclage demeure inchangée, soit le JEUDI aux DEUX SEMAINES. Vos bacs doivent être au chemin avant 7 h le matin.

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS À SOULIGNER

	Whist militaire Le cercle de Fermières de Notre-Dame-de-la-Salette organise un WHIST MILITAIRE le dimanche 11 octobre 2015 à 13 h 30 à l'école de la Montagne de Notre-Dame-de-la-Salette. Bienvenue à tous et toutes. Pour informations, veuillez communiquer avec Johanne Bissonnette au 819-766-2177 ou Huguette Forest au 819-766-2048.
	Le Cercle de Fermières de Notre-Dame-de-la-Salette Le Cercle des Fermières commence ses activités le mercredi 9 septembre. Vous êtes invités à venir nous rencontrer pour découvrir ce que nous avons à vous transmettre de notre patrimoine artisanal d'une génération à l'autre et par la même occasion, vous pourrez nous partager votre savoir. Nos rencontres ont lieu tous les mercredis de 9 h 30 à 14 h à notre local – 51, rue des Saules . Nous pourrions faire des rencontres le soir si la demande est assez forte. Venez vous amuser tout en apprenant. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Joanne Bissonnette au 819-766-2177 ou par courriel au jobiss27@hotmail.com
	Coopérative de solidarité des Quilleurs de la Lièvre <ul style="list-style-type: none"> La Coopérative de Solidarité des Quilleurs de la Lièvre a débuté sa saison 2015-2016, le 8 septembre. Il reste de la place dans les ligues du lundi et mardi soir. Il y a possibilité de créer votre propre ligue. Possibilité de réserver la salle de quilles pour toute occasion, pour un groupe de 10 personnes et plus. Le conseil d'administration de la Coopérative de Solidarité des Quilleurs de la Lièvre invite ses membres à leur réunion annuelle le mercredi 14 octobre 2015 à 19 h à la salle de Quilles. Il y aura un premier tournoi, pour tous, le 17 octobre 2015 à 10 h 30, téléphonez pour réserver vos places. Personne à contacter : Nathalie Levesque au 819-454-2564 - Manon Bourque : manonbourque90@gmail.com
	Halloween – le 31 octobre Attention les enfants ! Le 31 octobre prochain, surveillez le camion d'incendie qui patrouillera le secteur du village pour vous distribuer des friandises. Aux parents , la sécurité est toujours de mise. Assurez-vous que vos enfants puissent bien voir à travers leurs costumes et surtout, qu'ils soient bien visibles des automobilistes. Soyez patients et vigilants sur les routes, en gardant les yeux ouverts pour des « petits monstres » dans les rues.
	Vidange des fosses septiques N'oubliez pas de faire vidanger votre fosse septique avant l'hiver et assurez-vous de nous faire parvenir une copie de votre facture à la municipalité. Vous pouvez nous la faire parvenir en personne au bureau, par courriel au : inspecteur@muni-ndsalette.qc.ca ou salette@muni-ndsalette.qc.ca , par fax au 819-766-2983 ou encore par la poste, au 45, rue des Saules. Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2-R.22) impose la fréquence obligatoire pour le vidange des fosses septiques : Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée une fois tous les 2 ans . Une fosse septique utilisée d'une façon saisonnnière doit être vidangée une fois tous les 4 ans ;